



ÉLOGE

DE M. LE COMTE DE MAUREPAS.

JEAN-FRÉDÉRIC PHELYPEAUX, Comte DE MAUREPAS, Ministre d'État, Président du Conseil des Finances, naquit à Versailles au mois de Juillet 1701, de Jérôme Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Ministre & Secrétaire d'État; & d'Éléonore de la Rochefoucauld.

La famille de Phelypeaux est originaire de la ville de Blois, où elle étoit connue même avant le commencement du quinzième siècle. Les villes considérables (& Blois étoit de ce nombre) avoient alors dans la Monarchie une importance qu'elles ont perdue; la fidélité de leurs habitans étoit la digue la plus puissante que les Rois pussent opposer aux factions où les Grands entraînoient la Noblesse. Ces Villes fournissoient le peu de bonne Infanterie qu'il y eût dans les Armées; elles seules pouvoient offrir, par des dons volontaires, une ressource dans les temps d'épuisement ou de désastre: aussi n'étoit-il pas rare d'y trouver des familles riches, qui satisfaites d'une illustration municipale, s'y fixoient constamment, & préféroient l'honneur paisible d'y occuper les premières places, à l'ambition de briller au second rang dans la Cour ou dans la Capitale.

Ce fut seulement à la fin du seizième siècle, que les enfans de Louis Phelypeaux quittèrent leur ancienne patrie. Paul son fils cadet, n'avoit encore que dix-neuf ans, lorsque Revol, Secrétaire d'État, qui se trouvoit à Blois avec la Cour en 1588, pria son père de le lui confier, & se chargea de sa fortune. Il perdit cet appui à l'âge de vingt-cinq ans; mais son application & sa prudence prématurée étoient déjà

80 HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE

pour lui des protections plus sûres & qui ne pouvoient lui manquer. Au mariage de Henri IV, il obtint la place de Secrétaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis; & ce Prince récompensa en 1610, par une charge de Secrétaire d'État, la sagesse & la modération que Paul Phelypeaux avoit montrées dans la Cour désunie & orageuse de la Reine. Mort en 1621, il eut pour successeur Raimond son frère aîné, dont les descendans ont possédé sans interruption cette même charge jusqu'en 1775; en sorte que cette place du Ministère a été occupée par six Ministres du même nom, pendant l'espace de cent soixante-cinq ans : phénomène historique d'autant plus singulier, que cette espèce de confiance héréditaire du Gouvernement, subsista sans altération parmi les troubles de la minorité de Louis XIII, les factions qui agitèrent l'État pendant sa jeunesse, le règne sanglant de Richelieu, les tumultes de la Fronde, le gouvernement modéré, mais défiant, de Mazarin, les malheurs de la guerre de la succession, les orages de la Régence, & les révolutions de la Cour de Louis XV; tandis qu'enfin dans le même espace de temps une autre charge de Secrétaire d'État a vu passer vingt familles différentes.

M. de Maurepas eut pour aïeul Louis Phelypeaux, comte de Ponchartrain, Contrôleur général en 1689, Ministre de la Marine en 1690, Chancelier en 1699. La charge de Ministre de la Marine fut alors donnée à son fils; & ce ne fut qu'en 1749 qu'elle sortit de sa famille, qui par une singularité non moins remarquable, posséda ainsi constamment pendant soixante ans deux places importantes du ministère.

Elle a produit dans l'espace d'un siècle & demi, neuf Secrétaires d'État, si on compte seulement ceux qui ont exercé leurs charges; & onze, si on veut comprendre dans cette liste Louis Phelypeaux, reçu en 1648, à l'âge de douze ans, en survivance de son père; & un autre Louis Phelypeaux, qui après la mort du sien, fut pourvu de sa charge à l'âge de huit ans, en 1621.

Nous ne demandons point d'indulgence pour ces détails;
la

la famille de Phelypeaux n'est pas étrangère à l'Académie; le renouvellement de cette Compagnie, en 1699, peut être regardé comme l'ouvrage du Chancelier de Ponchartrain, & dans une durée de quatre-vingt-trois ans, elle a été administrée pendant près de soixante-dix par des Ministres de ce nom.

M. le Comte de Maurepas, âgé de quatorze ans seulement, fut pourvu en 1715, d'une charge de Secrétaire d'État. Louis XIV venoit de mourir, & ses Ministres, soupçonnés par le Prince Régent, d'avoir conseillé ou approuvé le testament qui limitoit son autorité, furent obligés de se retirer: le marquis de la Vrillière fut seul conservé; mais en exigeant la retraite du comte de Ponchartrain, le Prince voulut assurer sa place à son fils, par égard pour le Chancelier. Ce Magistrat avoit quitté la Cour immédiatement avant des Édits que le Prince Régent croyoit contraires à ses intérêts, & un mois avant la date du testament de Louis XIV. Le nom du Chancelier de Ponchartrain auroit ajouté quelque poids à ces derniers actes d'un pouvoir si long-temps absolu, au lieu qu'une retraite qui paroïssoit une sorte de protestation contre ces mêmes actes, étoit une autorité en faveur du Régent; autorité d'autant plus grande, que des Édits rigoureux sur les affaires ecclésiastiques qui agitoient alors tous les esprits, n'avoient été envoyés au Parlement que depuis la retraite du Chancelier de Ponchartrain à l'Oratoire. Cette circonstance l'avoit rendu cher au public de la capitale, qui le regardoit dans ce moment comme le défenseur & la victime des libertés de l'Église & des droits de la Nation. M. le comte de Maurepas aimoit à raconter que le jour où Louis XV, encore mineur, vint à Paris visiter la Bibliothèque du Roi & voir les Académies, le Prince Régent recommanda expressément à son Gouverneur de le mener à l'Oratoire chez le Chancelier: *Il faut, ajouta-t-il, que vous lui fassiez connoître le plus honnête homme de son Royaume.*

Le marquis de la Vrillière fut chargé d'exercer la place

Hist. 1781.

L

82 HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE

dont M. de Maurepas avoit le titre, & de former aux détails de l'Administration ce jeune Ministre son parent, & peu après son gendre. M. le comte de Maurepas préparoit les affaires avec lui, & assistoit au travail. Successivement il fut chargé seul de quelques départemens; mais ce n'est qu'à l'année 1725, temps de la mort de son beau-père, qu'on doit marquer la véritable époque de son Ministère, qui embrassa dès-lors plusieurs grandes Provinces, Paris, la Cour & la Marine : il n'avoit que vingt-quatre ans.

Ce n'étoit plus le temps où, sous l'administration de Seignelai, la Marine française étoit la rivale de celle de l'Angleterre, & souvent la rivale heureuse. Nous sommes parvenus, de nos jours, à une égalité plus réelle & qui nous a coûté moins d'efforts : sans doute cette prospérité sera durable, mais alors elle ne put se soutenir. La France, affoiblie par ses victoires même, avoit été ensuite épuisée par de longs malheurs : la Marine fut sacrifiée à la nécessité de défendre nos frontières contre des Armées accoutumées à vaincre sous des Chefs habiles & heureux, & la bataille de Malaga, plutôt disputée que gagnée, en 1704, avoit été le dernier effort des flottes françaises.

A la mort de Louis XIV, le système politique changea, les Princes qui gouvernèrent après lui, crurent devoir chercher dans l'alliance de l'Angleterre & de la Hollande, un appui contre Philippe V qui s'étoit montré leur ennemi, & qui pouvoit devenir leur rival : le cardinal de Fleury eut la même conduite par d'autres principes, il faisoit consister toute sa politique à détruire chez les Nations de l'Europe, cette jalousie contre la France, que Louis XIV avoit trop excitée, & qui enfin lui coûta si cher; il sentoit que la France étant alors la seule grande Puissance qui eût à la fois des hommes & des trésors, elle devoit, tant que l'or de l'Angleterre & de la Hollande, ne seroit pas à la disposition de ses ennemis, ou conserver la paix, ou n'avoir que des guerres courtes & heureuses. D'ailleurs, si une économie sévère du trésor de la Nation, est toujours un devoir pour

les Rois, ce devoir étoit alors imposé par la nécessité comme par la justice. Ces considérations déterminèrent le Cardinal-Ministre, à laisser la Marine dans l'état de foiblesse où il l'avoit trouvée; il oublia trop, que le moyen le plus sûr pour une puissance, de convaincre ses voisins de sa modération, n'est pas de s'exposer à la faire prendre pour de la foiblesse, & que la véritable économie consiste à se préserver, par des dépenses réglées, du danger d'être contraint à des dépenses extraordinaires & forcées.

M. de Maurepas, obligé de renoncer à l'honneur de rétablir la Marine militaire, fut rendre son ministère brillant au milieu même de la paix, en faisant servir la Marine aux progrès des Sciences, & les Sciences aux progrès de la Marine; chargé de l'administration des Académies, il réunissoit toute l'autorité nécessaire pour l'exécution de ses projets.

Cette partie de son histoire, est celle qui nous intéresse le plus, & qui peut-être lui assure la réputation la plus durable. Il est peu d'événemens politiques dont le souvenir se conserve autant que celui d'une grande entreprise, liée au système général de l'Univers, ou au progrès de l'esprit humain. On se souvient de la bibliothèque des Ptolémées bien plus que de leurs actions. La gloire & les malheurs du règne d'Alphonse sont dans l'oubli, mais on conserve la mémoire des Tables alphonfines. *Ulug-beg*, petit-fils du conquérant de l'Asie, n'est connu dans l'histoire que par ses observations astronomiques; & malgré toute la puissance des Califes, la mesure d'un Degré du méridien, faite par leurs ordres, est le seul monument qui reste de leur grandeur.

Ainsi l'on comptera toujours au nombre des événemens qui ont illustré notre siècle, l'entreprise de mesurer en même temps deux Degrés du méridien, l'un sous l'Équateur, l'autre près du Pôle boréal de notre Continent: opération qui étoit nécessaire pour confirmer l'aplatissement de la Terre découvert par Newton, & devoit servir de base à une détermination plus exacte de la figure du Globe.

Jamais, tant que les Sciences seront cultivées en France,

on n'oubliera le nom du Ministre qui, par cette magnificence si rarement déployée en leur faveur, a prouvé qu'il sentoit tout le prix de la vérité, dont le sort dans les Cours est si souvent d'être dédaignée comme inutile, lorsqu'elle n'y est pas persécutée comme dangereuse. Nous n'entrerons dans aucun détail, ni sur le succès, ni sur les résultats de ces savantes expéditions; l'Histoire de l'Académie en a rendu compte; on les trouve dans les éloges des Savans qui ont sacrifié à ces travaux utiles & pénibles leur temps, leur santé & même une partie de leur gloire personnelle: en effet ils ne pouvoient espérer d'autre récompense que l'estime dûe à leur zèle, à leur courage, à l'exactitude de leurs observations au travail opiniâtre, nécessaire pour assurer le succès de leur entreprise; & plusieurs ont prouvé avant & après leur voyage, qu'ils n'avoient pas besoin de s'exposer à tant de fatigues pour mériter, par leurs découvertes, une gloire plus brillante. Nous avons vu périr successivement tous ceux qui ont eu part à ces expéditions; M. le Monnier reste seul; il a réuni sur sa personne tous les sentimens qu'un zèle si courageux & si noble nous avoit inspirés pour ces héros de l'Astronomie; & sa présence qui, en nous retraçant nos pertes, nous entretient de nos regrets, en est en même temps la plus douce consolation.

M. de Maurepas ne voulut point que l'utilité de ces voyages se bornât aux recherches qui en étoient le principal objet. Un Savant, d'un nom illustre dans la Botanique, M. Joseph de Jussieu, qui s'étoit montré digne de son nom, se joignit aux Mathématiciens envoyés dans le Pérou; l'Amérique méridionale, à qui l'Europe n'avoit encore montré que des Conquérans féroces ou des Traficans avides, apprit alors, pour la première fois, qu'il existoit au-delà des mers, des hommes pour qui la vérité étoit préférable à l'or, & qui regardant le genre humain comme une seule famille, ne cherchoient dans chaque climat que ce qui pouvoit être utile à tous les hommes.

Des Savans, dans l'antiquité & dans les Langues, par-

couroient en même temps la Grèce & l'Orient. M.^{rs} Sevin & Fourmont, s'enfonçant dans l'antique berceau des Arts & des Sciences, peuplé maintenant de brigands & d'esclaves, en rapportèrent un grand nombre d'inscriptions échappées à l'ignorance des habitans, qui emploient à faire de la chaux ces marbres précieux que nous allons y chercher avec tant de fatigues & de périls. M. Otter voyagea dans la Mésopotamie & les provinces méridionales de la Perse, les observa en Érudit & en Géographe; il nous procura quelques notions plus exactes de ces contrées, qu'une longue succession de grands empires détruits l'un par l'autre a rendu célèbres, & où l'influence d'un éternel despotisme & des révolutions toujours sanglantes, n'ont pu anéantir encore ni la fertilité naturelle du sol, ni même l'industrie.

La Science navale ne peut avoir de principes certains, qu'autant qu'on lui donne pour base la théorie des Sciences mathématiques. Sans doute pour rendre ces théories utiles à la pratique, il faut les réduire à des règles simples & faciles; mais qui trouvera ces règles? qui pourra répondre qu'en les suivant on ne s'écartera pas de la vérité rigoureuse, si ce n'est un homme qu'une longue habitude a familiarisé avec toutes les difficultés & toutes les ressources des Sciences? Il est des questions où la théorie est inutile; mais qui est en droit de l'affurer, sinon celui que son génie a élevé au-dessus d'elle? & si enfin cette théorie n'est inutile que parce qu'elle n'a pas encore été portée assez loin, n'est-ce pas une raison pour chercher à l'approfondir davantage au lieu de la négliger? En vain la paresse & une présomptueuse ignorance répètent-elles tantôt que la théorie ne sert à rien, tantôt qu'elle est trop compliquée; celle qui est nécessaire à la pratique peut toujours, lorsqu'elle a été développée par les inventeurs, être mise à la portée de la force commune des esprits. M. de Maurepas sentit ces vérités, & crut devoir attacher à la Marine des Géomètres & des Astronomes; non content d'employer ceux que lui offroit la capitale, il y appela le célèbre Bouguer, que sa modestie avoit retenu dans sa patrie,

& que la voix publique montrait au Ministre, comme un des hommes qui ont réuni à un plus haut degré le génie de l'expérience & de l'observation, à des connoissances profondes dans les Mathématiques.

L'art de la construction des Vaisseaux, qui tient à la fois à tout ce que les Sciences ont de plus abstrait & de plus profond, à tout ce que les Arts mécaniques ont de plus difficile & de plus minutieux, cet art se bornoit en France à la simple routine; nos Constructeurs n'étoient, pour ainsi dire, que des charpentiers; non-seulement chacun d'eux s'assujétissoit, dans ses constructions, à des plans particuliers que l'habitude, l'instinct ou quelques premiers succès le portoient à préférer, mais ils faisoient même de ces plans une sorte de secret. M. de Maurepas voulut que l'art de la construction devînt une science, & sur-tout il crut utile d'en bannir toute espèce de mystère; il savoit que les secrets des Arts, dont une politique peu éclairée rend quelques Nations si jalouses, ne sont jamais assez bien gardés pour que le mystère soit utile, & servent bien moins à donner à un peuple une supériorité exclusive, qu'à tenir la Nation toute entière dans la dépendance de quelques Artistes; & à opposer aux progrès de ces mêmes arts un obstacle presque insurmontable. Il fut aidé, dans ce projet, par un de ces hommes en qui le talent est indépendant de l'éducation; M. Olivier, constructeur de Vaisseaux, vit que son Art avoit besoin du secours des Sciences mathématiques, & il quitta tout pour les étudier: plus il s'instruisoit, plus il sentoit le besoin d'une grande réforme; il s'adressa directement au Ministre auquel il étoit inconnu; & le Ministre, frappé de la justesse de ses vues, appuyées du suffrage de M. Duhamel, s'empressa de les seconder; M. Olivier fut envoyé en Angleterre pour y étudier un Art qui alors y étoit plus avancé qu'en France. M. de Maurepas établit à Paris une École publique pour les Constructeurs; il desira que cet Art fût développé dans un ouvrage mis à leur portée; il voulut répandre dans le public la connoissance des bois employés dans la Marine, de leurs usages, de leurs différentes

qualités. La direction de cette École, la composition de ces différens ouvrages, les expériences nécessaires pour confirmer ou rectifier les connoissances qu'on avoit déjà, tous ces objets furent confiés à M. Duhamel, qui depuis long-temps avoit mérité la confiance du Ministre par un zèle actif & désintéressé, par des conseils utiles en plus d'un genre, & qui, tour-à-tour Chimiste, Physicien, Botaniste ou Mécanicien, a parcouru toutes les branches de l'Agriculture & des Arts, guidé dans toutes ses recherches par l'utilité publique, & préférant dans chaque époque de la vie, la Science dont il croyoit dans ce moment que l'étude ou l'application à la pratique seroient plus utiles à son pays.

Nos progrès dans l'art de la Construction, ont égalé, surpassé même ceux que les autres Nations ont pu faire dans le même espace de temps; la France a produit plus d'ouvrages importans sur la Marine, que l'Angleterre même: & comment, sans les avantages de cette union entre les Sciences & l'art Nautique, union également nécessaire & plus nécessaire qu'on ne croit aux progrès de tous les Arts, un Peuple dont la Marine ne peut être ni le premier objet, ni la principale occupation, auroit-il pu s'élever au niveau d'une Nation qui la regarde comme la seule puissance & la source de ses richesses!

Les déterminations astronomiques de plusieurs points, qui n'étoient connus auparavant que par des estimates, l'exactitude des instrumens qui se perfectionnent sans cesse, la découverte de nouveaux instrumens & de méthodes nouvelles, la multiplication même des observations qui se corrigent & se réforment mutuellement, toutes ces causes exigent dans les Cartes marines de fréquens changemens & des corrections perpétuelles. M. de Maurepas ordonna un grand nombre de Cartes nouvelles, envoya des Officiers examiner des côtes peu connues, & déterminer des positions importantes, mais qui restoient encore incertaines; il mit plus d'activité & de suite dans le travail habituel de la correction des Cartes & du recueil des observations. Nous sommes forcés encore de supprimer les détails de ces opérations utiles; on en trouvera

88 HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE

l'histoire dans celle de l'Académie : M.^{rs} de la Galiffonnière, d'Albert, le marquis de Chabert, chargés de présider à ces recherches par M. de Maurepas ou par ses successeurs, M. Buache, attaché au dépôt des Cartes en qualité de Géographe, ne nous ont rien laissé ignorer du fruit de tous ces travaux, & de la reconnoissance dûe au Ministre qui leur a donné le premier plus d'étendue & de consistance.

13 Ajoutons enfin, pour réunir ici tout ce qui, dans le ministère de M. de Maurepas, peut intéresser les Sciences, qu'il a été, parmi les Hommes en place, un des premiers qui aient hautement préféré les Sciences aux talens frivoles, les Arts nécessaires aux Arts agréables, & qui aient senti qu'il n'est juste d'encourager, aux dépens du Peuple, que les travaux utiles à la Nation. En embrassant cette opinion, M. de Maurepas ne fit, à la vérité, qu'obéir un des premiers à une impulsion qui commençoit dès-lors à entraîner les esprits, & qui depuis a produit une révolution presque générale; mais combien peu d'hommes savent devancer leur siècle, & combien doit-il être rare que le hasard les conduise aux grandes places, où ils ne cherchent point à s'élever, & où si peu de gens sont intéressés à les voir?

3 Cette opinion dans M. de Maurepas, avoit d'autant plus de force, que passant lui-même pour un des esprits les plus légers & les plus agréables de la société, on ne pouvoit l'accuser de l'évérité ni de pédanterie, & qu'il paroissoit sacrifier son goût personnel à ce que lui prescrivoient la raison & l'utilité publique.

3 Cependant M. de Maurepas n'étoit pas savant, & comment l'auroit-il été? Appelé au ministère à l'âge de quatorze ans, & dans un temps où l'on se croyoit assuré par une longue expérience, que des connoissances étendues ou profondes étoient inutiles aux Ministres, comment auroit-il pu avoir le temps ou même le desir de se livrer aux Sciences? Mais il avoit un esprit trop juste pour ne pas voir l'inutilité, le ridicule, ou même le danger des demi-connoissances; & sentoit trop bien sa supériorité à d'autres égards, pour rougir d'une

d'une ignorance involontaire; aussi se gardoit-il bien de s'en rapporter à son opinion, ou même d'en avoir une sur les choses qu'il n'avoit pu étudier ni connoître; toutes les décisions sur des objets relatifs aux Sciences, étoient formées d'après l'avis des juges naturels de chacun de ces objets; il vouloit, s'il ne pouvoit se défendre d'être quelquefois trompé, être toujours en état d'opposer aux reproches du Public, des noms faits pour en imposer à l'opinion, & des suffrages dont le Public lui-même étoit accoutumé à respecter l'autorité.

On fait gloire à un Ministre des conquêtes exécutées avec les forces dont la disposition lui est confiée; & quelle conquête plus réelle que celle d'une nouvelle branche de culture! doubler le produit de la terre, c'est acquérir une terre nouvelle, & l'acquérir sans injustice & sans danger. Le café avoit été transporté en 1726 dans nos îles de l'Amérique par M. Desclieux, depuis Chef-d'escadre, à qui M. du Fai en avoit confié quelques pieds. Manquant d'eau dans la traversée; il avoit conservé ce dépôt précieux aux dépens de son propre nécessaire; son zèle fut récompensé par le succès, au delà même de ses espérances, & le café devint bientôt une culture importante. Mais la Compagnie des Indes avoit le privilège d'empêcher cette production d'une terre française, de croître pour la France; cet abus fut détruit, & une denrée qui n'étoit qu'un objet de luxe & un plaisir de plus pour le riche, devint bientôt assez commune pour servir à la consommation du peuple. On a observé que dans presque toutes les Nations, le peuple avoit adopté un aliment ou une boisson dont l'usage est pour lui un amusement, une distraction plutôt qu'un besoin réel, & devient un plaisir de tous les jours que l'habitude n'émousse pas; c'est aux Médecins à prononcer sur les effets physiques de ces habitudes: mais ne doit-on pas regarder comme un bien pour l'espèce humaine l'usage de boissons telle que le café ou le thé, lorsqu'il succède à celui des liqueurs fortes, & qu'il en émousse le goût parmi le peuple? L'abus de ces boissons ne conduit point à l'abrutissement & à la férocité; l'espèce

d'agitation qu'elles procurent & qui en fait le charme, ne coûte rien à la raison ni aux mœurs, & elles préservent le peuple, en diminuant sa passion pour les liqueurs enivrantes, d'une des causes qui contribuent le plus à nourrir dans cette classe d'hommes, la grossièreté, la stupidité & la corruption. Si M. de Maurepas ne prévint point ces conséquences, s'il ne songea, en détruisant le privilège de la Compagnie des Indes, qu'à rendre à la culture & au Commerce leur liberté naturelle, il savoit du moins que les heureux effets de la liberté s'étendent toujours bien au-delà de ce que la prudence a pu prévoir.

M. de Maurepas alla visiter les ports de la Marine royale, & quelques-uns de ceux du Commerce, mais sans qu'il en coûtât rien ni au Trésor royal, ni aux Provinces, ni à la Marine; il voyageoit sans suite avec un seul de ses amis. Ce fut dans ce voyage que M. de Roquefeuille lui ayant présenté son fils, en le priant de l'admettre parmi les Gardes-marine: *Je me charge de lui*, dit le Ministre, *& je compte le faire un jour Vice-amiral*; il eut la satisfaction, peu de jours avant sa mort, d'accomplir à la lettre cette prophétie. Il reconnut également en 1780, avec autant de surprise que de plaisir, un Officier qui l'avoit intéressé, pendant ce même voyage, par sa figure & par sa grande jeunesse, dans M. le comte de Guichen, qui venoit lui rendre compte du commandement d'une grande flotte, & de trois batailles glorieuses qu'il avoit livrées.

Le département de Paris, ou des Provinces, celui de la Cour, que M. de Maurepas joignoit au ministère de la Marine, fournissent plutôt des traits pour le caractère d'un homme d'État, que des événemens pour sa vie.

Toujours accessible, cherchant par la pente naturelle de son caractère à plaire à ceux qui se présentoient à lui; saisissant avec une facilité extrême toutes les affaires qu'on lui proposoit; les expliquant aux intéressés avec une clarté que souvent ils n'auroient pu eux-mêmes leur donner; se les rappelant après un long temps comme s'il en eût toujours été occupé; paroissant chercher les moyens de les faire réussir;

choisissant, lorsqu'il étoit obligé de refuser, les raisons qui paroissent venir d'une nécessité insurmontable; & (s'il étoit possible), celles même qui pouvoient flatter l'amour-propre de ceux dont il étoit obligé de rejeter les demandes; évitant sur-tout de leur laisser entrevoir les motifs qui pouvoient les blesser; adoucissant ses refus par un ton d'intérêt qu'un mélange de plaisanterie ne permettoit pas de prendre pour de la fausseté; paroissant regarder l'homme qui lui parloit, comme un ami qu'il se plaçoit à diriger, à éclairer sur ses vrais intérêts; cachant enfin le Ministre pour ne montrer que l'homme aimable & facile: tel fut à l'âge de vingt ans M. de Maurepas, tel nous l'avons vu depuis à plus de quatre-vingts ans.

Suivant les différences du rang, du mérite personnel, de la réputation, il donnoit à sa politesse, à ses égards, les nuances que ces différences exigent; mêlant à ces égards une liberté, une gaieté qui rendoit son accueil plus flatteur en lui ôtant l'apparence de la cérémonie & de l'étiquette: il savoit satisfaire l'amour-propre sans paroître céder aux prétentions. S'il étoit obligé de ménager par des distinctions, une vanité plus délicate, il évitoit avec soin tout ce qui pouvoit les rendre humiliantes pour ceux qui n'en étoient pas l'objet, & souvent même il avoit l'art de ne les laisser apercevoir qu'à celui qui devoit en être flatté.

Nul Ministre n'a paru moins mystérieux; la gravité, l'importance lui paroissent un ridicule dans les autres, & s'il craignoit peu les ridicules qu'on lui vouloit donner, il évitoit jusqu'au scrupule ceux qu'il auroit pu se donner à lui-même. Ses ennemis lui ont reproché d'être indifférent; mais souvent ce qu'on appeloit ses indiscretions ou plutôt ses prétendues imprudences étoient réfléchies, il laissoit échapper ce qu'il vouloit bien qu'on sût, quand il ne devoit pas prononcer.

Le Ministre de la Maison du Roi est en quelque sorte le juge de ces petites querelles d'étiquette, de rang, de droits de places, qui occupent si souvent les Cours; la raison les méprise,

mais les suites qu'elles peuvent avoir leur donnent une importance nécessaire; on ne peut les traiter avec gravité sans s'avilir en quelque sorte, on ne peut paroître les dédaigner sans montrer pour ceux qu'elles agitent un mépris qui les blesse. Cette partie du Ministère, si petite par son objet, expose celui qui en est chargé à des haines plus actives, plus dangereuses que les affaires de son Administration les plus importantes au bonheur des Peuples; elle exige une grande connoissance des détails de l'histoire, des ressources dans l'esprit pour empêcher des querelles minutieuses de dégénérer en haines ou en cabales, & pour trouver des expédiens qui satisfassent ou consolent deux vanités opposées; elle demande un mélange heureux de douceur & de gaieté qui fasse pardonner au Ministre, par les intéressés, son indifférence pour les intérêts dont ils sont si vivement émus, & qui le sauve lui-même du reproche d'avoir traité des minuties comme de grandes affaires. M. de Maurepas fut à la fois s'occuper de toutes ces questions sans ennui, éteindre les querelles sans les décider, & en rire sans se faire d'ennemis.

Pendant son ministère on vit construire à Paris un magnifique égout, une machine à élever l'eau; on bâtit des fontaines, on élargit des quais; les monumens destinés à l'utilité publique, furent constamment préférés à ceux qui n'ont pour objet que de satisfaire des goûts frivoles, ou de flatter la vanité. Le premier honneur de ces établissemens appartient sans doute au Magistrat qui en a formé le plan & dirigé l'exécution; Magistrat dont la mémoire est encore si chère & si respectée; mais nous blâmerions avec raison le Ministre qui auroit autorisé par son silence, les administrateurs capables de sacrifier le patrimoine commun des citoyens à des vues ambitieuses & futiles; rendons par conséquent justice à l'esprit de sagesse & d'équité qui a fait concourir M. le comte de Maurepas à une disposition si utile des fonds publics.

Il avoit existé long-temps à Paris des maisons de jeu, c'est-à-dire des maisons, dont les propriétaires avoient le

droit d'établir publiquement les mêmes jeux que les loix avoient proscrits ; de lever un impôt sur le vice & de lui vendre l'impunité. Dans presque tous les temps les loix contre le jeu ont été insuffisantes , comme toutes celles qui ont pour objet, non de véritables crimes, mais des vices dangereux, dont l'éducation seule peut préserver, & que la crainte de l'opinion peut seule corriger. En effet les loix, dont toutes les dispositions doivent être d'une précision rigoureuse, les loix qui demandent des preuves régulières & irrésistibles, semblent devoir être réservées pour ces actions criminelles par elles-mêmes, qui blessent directement les droits de la société ; elles perdent toute leur force, & peuvent même devenir injustes lorsqu'on les emploie contre les actions qui ne sont des crimes que parce qu'elles sont défendues par le législateur, & qui ne deviennent dangereuses pour la société, ou même contraires à la morale, que par des circonstances souvent difficiles à déterminer avec cette précision & cette certitude que les loix doivent exiger avant de punir. Toute loi d'ailleurs qui attaque de front un vice que les mœurs tolèrent, est nécessairement bientôt éludée & oubliée ; mais du moins, tant que cette loi subsiste, tout privilège qui en dispense, est un scandale & une injustice. Le Législateur peut & doit même souvent laisser des vices impunis : jamais il ne doit les protéger. M. de Maurepas saisit le premier moment où la destruction de ces maisons n'étoit plus au-dessus de son crédit, pour la demander & l'obtenir ; elles furent fermées le même jour ; le peuple, dont les regards avoient été fatigués si long-temps par les scènes scandaleuses, les désastres, les vols, les meurtres occasionnés par le jeu, alloit en foule contempler ces antres de l'avarice, désormais fermés, & qu'il ne devoit pas craindre de voir jamais rouvrir ; les pères vouloient s'assurer par leurs yeux, qu'ils n'avoient plus à redouter d'apprendre, à leur réveil, le crime ou le déshonneur de leurs enfans ; & les bénédictions du peuple furent la digne récompense de cet acte d'humanité & de justice.

Des motifs semblables avoient déterminé M. de Maurepas à détruire le privilège de la Traite des Nègres, que la Compagnie des Indes avoit obtenu. Trop éclairé pour ne pas savoir que ce trafic est un véritable crime qu'aucune raison d'intérêt ou de politique ne peut excuser, il sentoit que l'Administration, qui différoit (sans doute malgré elle) de détruire cet usage si digne du siècle où il s'est établi, ne devoit pas du moins paroître l'autoriser, en accordant à un Corps légalement établi, le droit exclusif de commettre ce genre de crime; que le Gouvernement partageroit la honte de ce commerce, tant qu'il seroit fait par une Compagnie soumise à son inspection, & qu'il falloit laisser cette honte toute entière à ceux qui voudroient acheter à ce prix une fortune souillée du sang des hommes.

M. de Maurepas jouissoit, à la mort du cardinal de Fleury, d'une réputation d'intégrité, de douceur, de modération que personne ne lui disputoit: ses ennemis ne lui refusoient ni la connoissance des hommes, ni celle des affaires; mais la digue qui soutenoit les Ministres contre les intrigues de la Cour, étoit rompue. M. de Maurepas s'aperçut bientôt combien sa place devenoit orageuse, & il attendit patiemment l'instant de sa chute, bien sûr qu'elle n'auroit sur son bonheur qu'une légère influence. En effet, on lui demanda bientôt sa démission, & il fut exilé à Bourges en 1749; mais il eut la consolation de voir que si l'on attribuoit la disgrâce à des imprudences comme particulier, la voix publique respectoit sa conduite comme Ministre & comme citoyen. Il est difficile de passer en un instant d'une grande place à l'état d'homme privé, & de la Cour en un lieu d'exil, sans éprouver une émotion du moins passagère. M. de Maurepas qui ne mettoit de faste dans aucune de ses actions, n'en mit point dans la manière dont il supporta cet événement. *Le premier jour, disoit-il, j'ai été piqué, le second j'étois consolé*; il plaisantoit à son arrivée dans son exil sur les épîtres dédicatoires qu'il alloit perdre, sur le chagrin des auteurs qui lui en avoient préparé,

& qui regrettoient les peines que leurs phrases leur avoient coûtées, beaucoup plus que lui-même n'avoit regretté sa place. Obligé de vivre dans les sociétés d'une ville de province, il s'en amusa comme de celles de Paris & de Versailles; il y trouvoit les mêmes intrigues & les mêmes ridicules: les formes, les noms seuls étoient changés.

Il étudia la Langue angloise, presque inconnue en France à l'époque où il auroit pu l'apprendre, mais devenue pendant son Ministère la Langue étrangère la plus cultivée. Dans les deux derniers siècles le desir de plaire aux Reines en parlant leur Langue, avoit amené successivement la mode de l'Italien & de l'Espagnol; ce que produisit alors l'esprit de galanterie, la réputation des Philosophes & des politiques Anglois l'avoit fait dans notre siècle; & il nous seroit permis d'en tirer vanité, si malheureusement nous n'avions adopté quelques modes ridicules des Anglois, avec encore plus d'enthousiasme que leur philosophie.

M. le comte de Maurepas ne put résister, dans sa retraite, au desir qu'on lui montroit de le consulter sur des affaires particulières; il se rendit le conseil d'un grand nombre de familles considérables & l'arbitre de leurs plus grands intérêts. Son intégrité, la confiance que sa réputation de sagacité lui avoit acquise, lui formoient ainsi une sorte de ministère assez étendu pour l'occuper, assez important pour l'intéresser, & d'autant plus flatteur qu'il ne devoit plus son autorité qu'à lui-même; par-là il évitoit ce vide qu'éprouvent les Ministres déplacés lorsqu'ils n'ont rien à substituer, ni aux grands objets qui les ont occupés, ni à ces agitations qui fatiguent & qu'on préfère à l'ennui. Le dégoût de tout ce qui n'est que spéculation, est la suite presque nécessaire de l'habitude de s'occuper des affaires publiques; le travail qu'elles exigent attache fortement, parce qu'il conduit toujours à un résultat qui produit sur les autres hommes un effet réel. Pour un Ministre, travailler est agir; une occupation tranquille ne peut donc remplacer les affaires dans l'homme qui s'y est livré, à moins qu'il n'ait pour la vérité cette passion qui satisfait du plaisir

de la connoître, fait trouver des jouissances même dans le travail auquel elle se dévoue pour la chercher, & qui ne croit aucun temps mieux employé que celui qu'elle consacre à l'étude parce qu'elle regarde la vérité comme la source la plus réelle & la plus féconde du bonheur des hommes: passion si rare que plusieurs Philosophes ont été tentés d'en nier l'existence, & d'en attribuer tous les effets à un desir secret de la gloire, par lequel sont entraînés à leur insu ceux même qui ne se croient animés que de l'amour de la vérité.

M. de Maurepas n'avoit pas besoin de ce sentiment; il s'étoit occupé des affaires sans passion, il les quitta sans regret, & il avoit beaucoup plus à remplir le vide de son temps que celui de son ame.

Il menoit, dans sa disgrâce, une vie occupée; jouissant de tous les plaisirs de la société & de la réputation d'un homme aimable; entouré d'un grand nombre d'anciennes connoissances, qui, ne l'ayant point abandonné dans sa retraite, pouvoient mériter le nom d'amis; soutenu par la considération publique, sans laquelle un Ministre qui n'a conservé ni espérance ni parti, est presque condamné à la solitude.

Après vingt-cinq ans d'une vie privée, il fut rappelé dans le ministère en 1774, non plus pour remplir des départemens, mais pour être le conseil & le guide d'un Roi, qui, placé à vingt ans sur le trône, croyoit avoir besoin qu'un homme long-temps chargé des fonctions les plus importantes du Gouvernement, étranger aux partis qui pouvoient diviser la Cour, & jouissant de l'estime générale, fût en quelque sorte, auprès de la Nation, le garant des espérances qu'elle fondeoit sur un nouveau règne.

En arrivant à la Cour, il se vit entouré une seconde fois des esclaves de la faveur, & en reconnut plusieurs, qui, après vingt-cinq ans d'oubli, vinrent lui répéter avec confiance les mêmes protestations de dévouement & de zèle, lui faire entendre les mêmes flatteries & le fatiguer d'une reconnoissance que de nouvelles espérances avoient enfin réveillée. M. de Maurepas ne leur montra

ni indignation ni dédain; peut-être même n'eut-il point pour eux plus de mépris que pour les autres flatteurs, & fut-il moins indigné de leur bassesse que frappé de leur mal-adresse, & amusé de leur secret embarras. L'habitude des affaires apprend à mal penser des hommes, & cette mauvaise opinion de l'humanité est un malheur attaché aux grandes places. Ce n'est pas que ceux qui habitent les Cours & les Capitales soient beaucoup plus corrompus que les autres hommes, la différence à cet égard est plus petite peut-être qu'on ne l'imagine communément; mais un Ministre est obligé d'arrêter sans cesse ses regards sur ce qui s'écarte de l'ordre, & ce qui s'y conforme lui échappe presque nécessairement. Si on s'adresse à lui, c'est presque toujours pour lui demander de faire une injustice ou de la réparer; chaque affaire nouvelle lui découvre donc un méchant de plus ou une nouvelle preuve de la corruption humaine. Les gens avides l'assiègent, & les hommes vertueux ne s'empres- sent pas autour de lui. L'amour du bien public, le zèle pur & éclairé du citoyen n'a point cette activité importune que donne l'intérêt personnel. Ce zèle parle hautement & avec force, mais il ne se fait entendre qu'une fois; si on le repousse, il gémit, fait attendre & se taire. Le mot célèbre de Fontenelle à un Prince qui lui disoit qu'il croyoit peu à la vertu : *Monseigneur, il y a d'honnêtes gens, mais ils ne viennent pas vous chercher*, renferme l'explication la plus vraie de cette conviction de la perversité humaine qui endurecit ou afflige la plupart de ceux qui gouvernent.

Nous nous arrêterons peu sur cette dernière partie de la vie de M. de Maurepas; on ne peut louer que ce qu'il est permis de juger: tout citoyen a sans-doute le droit d'avoir une opinion sur les talens ou les intentions d'un Administrateur, d'après les loix qu'il a proposées & rédigées, puisqu'on peut juger ces loix en comparant leurs dispositions avec l'intérêt de la Nation, les droits des hommes, les règles de la Justice, les principes certains & invariables de la science de gouverner: mais qui pourroit se croire assez instruit

pour prononcer sur la conduite d'un Ministre contemporain, dont l'influence plus ou moins puissante dans chaque opération du Gouvernement, dont les vues, les motifs, souvent même l'opinion sont au nombre de ces secrets que les races futures découvrent presque toujours, mais qui ne sont jamais qu'à demi-connus des hommes du même temps, & qui n'ayant que la postérité pour juge, n'appartiennent qu'à l'histoire ?

Cependant il doit nous être permis de faire honneur à M. de Maurepas, de cet esprit de modération, d'indulgence même qui a constamment caractérisé son ministère. Aucun des Ministres déplacés ne fut exilé : l'ambitieux est assez puni par la perte de son pouvoir ; l'homme vertueux jouit en paix dans une retraite libre, de sa renommée & du témoignage de sa conscience. Ainsi en bornant la disgrâce d'un Ministre à la privation de sa place, la justice est observée du moins à l'égard des individus ; & si l'on a eu le malheur de méconnoître la vertu ou le génie, on s'épargne le remords si douloureux de les avoir persécutés. *

Nous ajouterons encore, que dans aucune époque de notre histoire, les ennemis des Ministres n'ont été plus en sûreté. Cette conduite étoit à la fois dans M. de Maurepas l'ouvrage de sa modération naturelle & celui de sa raison ; il savoit que c'est la rigueur seule qui donne aux partis de l'activité & de la force ; que pour les diviser il suffit de les tolérer ; & que les hommes qui ont les mêmes sentimens & les mêmes intérêts, ne deviennent à craindre que lorsqu'en s'occupant d'eux on les avertit de se réunir.

Élevé dans des principes pacifiques, M. de Maurepas aimoit la paix, il ne consentit à la rompre que lorsqu'il s'y vit contraint par une nécessité presque indispensable, & la guerre qu'il approuva, noble dans ses motifs, aussi juste

* On demandoit à un Roi, s'il exileroit un Ministre, dont il avoit cru le déplacement nécessaire : *Pourquoi l'exiler*, répondit-il, *je ne veux pas avoir l'air de le craindre !*

dans ses principes que peut l'être une guerre qui n'est pas purement défensive, paroïssoit presque indépendante du hasard dans ses succès, & ne pouvoit réveiller la jalousie d'aucune Puissance; son résultat enfin devoit être un événement important au bonheur du genre humain, & jusqu'ici peut-être aucune guerre même juste, n'avoit eu cette excuse aux yeux de l'humanité. Il avoit prévu, dès 1749, cet événement qui n'eut lieu que vingt-neuf ans après, en 1778. Dans un Mémoire remis au feu Roi, peu de temps avant son exil, il lui développoit les moyens d'ouvrir par l'intérieur du Canada, un commerce avec les Colonies angloises, de leur apprendre à aimer le nom françois, & à regarder la France comme une Alliée naturelle, qui les aideroit un jour à briser le joug de l'Angleterre, lorsque l'inexorable dureté du despotisme populaire auroit rendu ce joug insupportable.

La mort vint surprendre M. de Maurepas à l'instant où son bonheur ne pouvoit plus croître; & la fortune qui l'avoit toujours favorisé, lui ménageoit pour ses derniers momens les deux événemens qui pouvoient le plus en adoucir l'amertume.

La naissance d'un héritier du Trône n'est pas seulement pour le confident intime d'un Monarque, un événement public qu'il partage avec tous les citoyens, c'est un bonheur particulier & personnel; le Roi le sentit, il vint annoncer lui-même cette nouvelle à son ami & s'en féliciter avec lui: expressions bien précieuses quand elles échappent au cœur d'un Roi dans un de ces instans sur-tout où la Nature est seule entendue, & où les Rois ne sont que des hommes. M. de Maurepas déjà attaqué de la maladie sous laquelle il succomba, reçut cette preuve de la bonté de son Souverain avec un attendrissement dont il donnoit rarement des marques, & comme s'il eût prévu que c'étoit la dernière qu'il dût recevoir. La nouvelle d'un événement heureux & décisif pour la guerre d'Amérique arriva presque dans ses derniers momens; mais il eut le temps de l'entendre & d'en jouir, & il expira le 21 Novembre 1781, n'emportant avec lui sur le sort de l'État, que des espérances flatteuses & bien fondées, & laissant

la France partagée entre la joie de la naissance d'un Prince & celle d'une victoire.

Il fut pleuré du Roi, & cet attachement constant d'un jeune Prince pour un vieux Ministre, avec qui l'habitude ne l'avoit pas familiarisé dès l'enfance, est un éloge pour le Ministre comme pour le Prince.

M. de Maurepas fut désintéressé & le fut sans faste : après trente-quatre ans de Ministère, il en sortit sans épargnes & sans dettes. Lorsqu'il y rentra, il vit à peu-près quelle augmentation de dépense son établissement à Versailles pouvoit lui coûter, & borna ses appointemens à cette somme.

Gouvernant lui-même ses terres avec une économie noble & sage, conciliant l'intérêt de son revenu & celui de ses vassaux; souvent bienfaisant & toujours juste, M. de Maurepas fut pour les grands propriétaires un modèle d'administration, comme il en étoit un de désintéressement & de modestie pour les Ministres. Dans les différentes époques où il eut part au Gouvernement, il fut se plier à l'esprit dominant de chacune; mais il n'en conserva que ce qui s'accordoit avec son caractère : il avoit appris, sous la Régence, combien ceux qui gouvernent peuvent gagner de temps & s'épargner de tracasseries ou d'importunités, en ne mettant aux petites choses que le prix qu'elles ont : il avoit vu dans plus d'une occasion, qu'un des moyens les plus sûrs de terminer facilement les affaires qui ne sont importantes que dans l'opinion, est de montrer, par la manière de les traiter, qu'on a su les réduire à leur juste valeur : il avoit pris, sous le cardinal de Fleury, l'habitude de la modération & de la modestie, sans rien perdre de ce ton gai & facile que dans sa première jeunesse il avoit vu remplacer la dignité des Ministres de Louis XIV; son extérieur, ses discours n'annonçoient qu'un homme de bonne compagnie, doux & aimable; sa maison étoit celle d'un particulier riche, mais ami de la simplicité & de l'ordre.

On lui a reproché d'avoir eu peu d'amis. Placé à quatorze ans dans le tourbillon de la Cour & des affaires, comment

auroit-il pu avoir le bonheur de connoître ces attachemens profonds qui se nourrissent par le silence, par la conformité des goûts, des opinions, des sentimens! On n'a d'amis, dans le Ministère, que ceux qu'on avoit avant d'y entrer, & M. le comte de Maurepas avoit presque toujours été Ministre; mais du moins a-t-il souvent trouvé une reconnaissance vive, constante, & il la méritoit, puisqu'il savoit obliger sans faste & sans jamais faire éprouver, soit avant, soit après ses services, ce despotisme des bienfaiteurs qui fait plus d'ingrats encore que la perversité ou l'orgueil de ceux qu'on oblige.

Son esprit étoit naturellement juste : les circonstances de sa vie l'avoient empêché de se former à une application suivie & profonde; cependant il adoptoit sans peine des principes nouveaux, quoique contraires aux opinions reçues, & même aux siennes, lorsque ces principes le frappaient par ce caractère de vérité & de simplicité qui trompent rarement; également au-dessus des préventions de l'habitude, des préjugés de la jeunesse & de ceux du Ministère. Mais il étoit trop distrait par le courant des affaires, trop souvent entraîné par les évènements pour méditer un plan général d'après les principes dont il avoit reconnu la vérité, ou pour en suivre l'exécution avec constance.

La finesse qu'on remarquoit en lui n'étoit pas cette subtilité d'un esprit faux & bizarre qui ne trouve profond que ce qui est obscur, & vrai que ce qui est contraire à l'opinion des hommes éclairés. Sa conduite, ses discours montroient combien il avoit de finesse dans l'esprit; mais falloit-il examiner ou juger, un sens droit & simple étoit son seul guide.

Sa mémoire étoit prodigieuse; il n'oublioit ni les affaires, ni les noms, ni les personnes, ni les anecdotes, ni même les généalogies; mais il ne s'en souvenoit qu'à propos, & lorsqu'il en avoit besoin. Sa conversation étoit naturelle & gaie, il aimoit à conter & contoit bien, paroissant moins songer à l'effet qu'il pouvoit produire sur ses Auditeurs, que se livrer au plaisir de se rappeler ce qui l'avoit occupé ou amusé

autrefois ; alors même on l'écou~~toit~~ avec intérêt, parce qu'il s'attachoit moins à faire des contes plaisans qu'à rapporter des anecdotes peu connues, de ces traits qui peignent les mœurs, les caractères, ou à raconter les petits évènements arrivés à ces hommes dont le nom réveille la curiosité. Il plaisoit aux vieillards en leur rappelant les aventures de leur temps qu'ils avoient oubliées, aux jeunes gens en leur faisant connoître la génération qui les avoit précédés, à tous en leur parlant avec confiance & une sorte d'abandon, des évènements de sa vie & de ceux dans lesquels il avoit été acteur ou témoin.

Il y a peu d'hommes dont la tête ait moins senti l'influence de la vieillesse ; comme il faisoit tout sans effort, cet affoiblissement des organes que l'âge amène nécessairement, n'avoit produit sur son esprit aucun effet sensible.

Il avoit épousé en 1718 Mademoiselle de la Vrillière ; durant une union de soixante-trois ans, leur plus longue séparation fut d'un mois : il trouva auprès d'elle les consolations dont il eut besoin, soit dans sa disgrâce, soit dans ses deux Ministères, souvent de bons conseils, & toujours cette fermeté contre les évènements qu'il est si doux & si utile de trouver dans ceux dont le sort est lié avec le nôtre.

M. de Maurepas devint en 1725, un de nos Honoraires ; il fut le premier des Ministres chargés de ce département que nous ayons vu occuper une place parmi nous, & tous ses successeurs ont suivi son exemple. Il devint de bonne heure Doyen de l'Académie, & le resta long-temps ; il prenoit plaisir à le parer de ce titre aux yeux de cette Compagnie lorsqu'elle avoit occasion de le voir ; & dans son second Ministère, où l'administration des Académies n'étoit plus un de ses devoirs, il avoit soin de se montrer toujours aux Académiciens comme leur Confrère, & jamais comme un Ministre.

Sa place d'Honoraire à l'Académie a été remplie par M. le Duc de la Rochefoucauld.

